



PAUL VANNIER
Député d'Argenteuil et Bezons
5e circonscription du Val-d'Oise

Bilan de mandat
2025-2026

UNE ANNÉE DE COMBATS À L'ASSEMBLÉE NATIONALE



En 2022 puis en 2024, vous m'avez fait confiance pour vous représenter à l'Assemblée nationale en m'élisant député d'Argenteuil et de Bezons.

Fidèle au programme de rupture du Nouveau Front Populaire, j'agis chaque jour, à l'Assemblée nationale et dans les mobilisations, pour défendre la bifurcation écologique, la hausse des salaires, un investissement massif dans nos services publics et la lutte contre toutes les formes de racismes.

Comme chaque année, je vous rends compte de mon action de député à travers ce bilan de mandat. Je vous souhaite une bonne lecture.

Paul Vannier

Être utile au peuple

L'ACTION DU GROUPE DE LA FRANCE INSOUMISE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE



Chaque groupe d'opposition à l'Assemblée nationale dispose d'un jour par an, appelé « niche », pour présenter les propositions de loi qu'il choisit.

Cette année, les députés du groupe de La France insoumise ont défendu :

- ✓ Le refus de l'accord de libre-échange avec le Mercosur
- ✓ L'égalité d'accès au service postal en Outre-mer
- ✓ La nationalisation d'ArcelorMittal
- La défiscalisation des pensions alimentaires perçues
- La gratuité totale des parkings des établissements publics de santé
- Une résolution pour faire respecter le droit international à Gaza
- L'exonération de CSG des apprentis
- L'abrogation de la retraite à 64 ans

Nous avons réussi à faire adopter les 3 premiers textes. L'obstruction de la droite et de l'extrême droite a bloqué l'examen du reste de nos propositions.



Contre la loi poison Duplomb

En 2025 et en 2026, nous avons fait bloc contre les deux lois dites Duplomb qui réintroduisent les néonicotinoïdes, un poison mortel pour notre santé et notre environnement. Malgré plus de 2 millions de signatures réunies par pétition contre ce texte, le gouvernement est passé en force pour réintroduire ces pesticides dévastateurs.

Danger, permis de tuer

Cet été, les lepénistes, les macronistes et la droite ont adopté une proposition de loi extrêmement dangereuse qui supprime les enquêtes menées lorsque les forces de l'ordre ouvrent le feu. Comme la LDH, Amnesty International et le collectif des victimes de violences policières, mon groupe s'y est fermement opposé et fera tout pour abroger cette loi qui met en danger nos vies.



Avec le peuple palestinien

Trois ans après le début du génocide à Gaza, nous continuons à nous mobiliser pour faire cesser le massacre du peuple palestinien commis par le régime d'extrême droite de Netanyahu. Notre pétition pour suspendre l'accord d'association entre l'UE et Israël a recueilli plus de 1 300 000 signatures. Mais lepénistes et macronistes ont empêché l'adoption de notre proposition de résolution à l'Assemblée nationale.

Mon activité parlementaire en 2026 :

479

propositions de loi cosignées

5

propositions de loi déposées

208

amendements déposés

18 026

amendements cosignés

169

interventions dans l'hémicycle

UNE ANNÉE À VOS CÔTÉS À ARGENTEUIL ET À BEZONS



Lutter contre les logements insalubres

De l'avenue Gabriel Péri à Bezons, au foyer Adoma d'Argenteuil, partout dans la circonscription, je me tiens à vos côtés pour faire respecter le droit au logement digne pour toutes et tous. J'interpelle chaque fois que nécessaire les autorités compétentes.

Protéger les usagers d'ascenseurs

Il y a 8 ans, Ismaïl décédait tragiquement à l'âge de 4 ans dans un accident d'ascenseur à Argenteuil. Avec Mme Bennabti, sa mère, nous avons engagé un travail pour mieux protéger les usagers et faire reconnaître les droits des victimes d'accidents d'ascenseurs.



Ensemble, nous avons rédigé une proposition de loi dont les principales dispositions ont été votées par l'Assemblée nationale en janvier 2025. Elle attend depuis 20 mois son inscription à l'ordre du jour du Sénat pour entrer en vigueur. Aidez-nous à faire avancer ce combat en signant la pétition lancée par Mme Bennabti en flashant le QR code ci-contre.



Obtenir la reconnaissance de la mandoline

Le conservatoire d'Argenteuil est le berceau de l'école française de mandoline. Mais les diplômes permettant le développement de la pratique de cet instrument demeurent inexistantes.

Avec les mandolinistes de notre ville, j'ai engagé un travail pour aboutir à la création d'un master et d'un certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de mandoline. Nous avons été reçus à plusieurs reprises au ministère de la Culture pour des réunions de travail. La dernière en date fut organisée en septembre 2026.



Exiger des moyens pour l'école publique

Classes surchargées, professeurs non remplacés, AESH en nombre insuffisant... Je suis quotidiennement saisi des difficultés que rencontrent nos écoles. Membre de la commission des affaires culturelles et de l'éducation, je suis particulièrement engagé pour défendre nos élèves, nos enseignants, notre école publique.

Je rencontre ainsi régulièrement les parents d'élèves et les personnels d'Argenteuil et me mobilise dès que nécessaire pour maintenir nos classes ouvertes, défendre les meilleures conditions d'études possibles pour nos enfants.

Mettre à l'abri les personnes sans domicile en période de canicule

Après le décès de deux personnes sans domicile à Argenteuil cet été, j'ai déposé une proposition de loi visant la mise à l'abri des personnes sans domicile en période de canicule. Face à l'intensification et la multiplication des épisodes de chaleur extrême, ce texte doit d'urgence être mis en œuvre pour protéger les plus vulnérables.



Ma proposition de loi prévoit :

→ L'ouverture de places d'hébergement d'urgence dès le déclenchement d'une vigilance orange ou rouge canicule.

→ « Une trêve estivale » interdisant les expulsions locatives du 1er juin au 30 septembre.



Un travail d'équipe

Avec ma suppléante, Nadia Aouchiche

Nadia Aouchiche est ma suppléante depuis 2024. Conseillère municipale de Bezons, elle m'appuie dans mon action et me représente chaque fois que mes engagements à l'Assemblée nationale m'y retiennent.

MON COMBAT POUR LA PROTECTION DES ENFANTS

UN AN POUR FAIRE ADOPTER UNE PROPOSITION DE LOI HISTORIQUE



Séance de questions au gouvernement du 11 février 2025

5 février 2025

Des articles de presse révèlent les innombrables violences commises sur les élèves de l'établissement privé sous contrat Notre-Dame de Bétharram et pointent la responsabilité du ministre de l'éducation de l'époque, François Bayrou.

11 février 2025

J'interroge le Premier ministre Bayrou lors des questions au gouvernement. Il me répond par plusieurs mensonges.

12 février 2025

J'interroge une seconde fois François Bayrou à l'Assemblée nationale.

13 février 2025

Je demande la création d'une commission d'enquête sur les défaillances dans le contrôle des établissements scolaires par l'Etat.

18 février 2025

J'interroge une troisième fois le Premier ministre lors des questions au gouvernement. Il s'enfonce dans le déni et le mensonge.

19 février 2025

La commission d'enquête sur les violences en milieu scolaire et le contrôle des établissements est créée à ma demande. J'en suis élu co-rapporteur avec la députée « Renaissance » Violette Spillebout.

mars → juin 2025

Nous auditionnons plus de 140 personnes : collectifs de victimes, représentants des parents d'élèves et des personnels, associations, responsables administratifs et politiques, chercheurs... Nous contrôlons une douzaine d'institutions.



Conférence de presse commune avec Violette Spillebout le 12 mars 2025



Contrôle sur place à l'établissement Notre-Dame de Bétharram le 18 mars 2025



Première réunion de notre comité de suivi le 19 novembre 2025

2 juillet 2025

Nous rendons notre rapport. 300 pages, 50 recommandations. Il est adopté par l'Assemblée nationale.

19 novembre 2025

Avec Violette Spillebout, nous constituons un comité de suivi chargé de veiller à la mise en œuvre des 50 recommandations de notre rapport. Il est composé de collectifs de victimes, de lanceuses d'alerte, des représentants des personnels de l'éducation, des représentants des parents d'élèves du public et du privé et de chercheurs, formant une alliance inédite pour la protection des enfants.

novembre 2025 → janvier 2026

Nous élaborons une proposition de loi contre les violences en milieu scolaire issue des travaux de notre commission d'enquête.

1^{er} février 2026

Notre proposition de loi est déposée à l'Assemblée nationale. Nous nous mobilisons pour l'inscrire à l'ordre du jour afin de permettre son adoption.

24 février 2026

Gabriel Attal, la droite et l'extrême droite tentent d'enterrer notre proposition de loi. Sous la pression, elle est finalement inscrite à l'ordre du jour.

1^{er} juin 2026 VICTOIRE !

Notre proposition de loi est adoptée à l'unanimité. Elle n'attend plus que d'être examinée au Sénat pour pouvoir entrer en application.



Je défends notre proposition de loi à la tribune de l'Assemblée nationale le 1^{er} juin 2026



Moment d'émotion avec Violette Spillebout et des représentants de collectifs de victimes le soir de l'adoption de notre texte



Pour aller plus loin :

Flashez le QR code pour découvrir une série de vidéos retraçant les travaux de notre commission d'enquête et le parcours ayant conduit à l'adoption de notre loi.



Venir à mes permanences

5 rue Defresne-Bast, Argenteuil
sans rendez-vous
tous les jeudis de 17h à 20h

Mairie de Bezons
sans rendez-vous
les premiers mercredis du mois de 16h à 18h

M'écrire

Député Paul Vannier
Assemblée nationale
126 rue de l'université
75007 Paris

paul.vannier@assemblee-nationale.fr

Mes réseaux sociaux



[paulvannier_](#)



[paulvannier_](#)



[PaulVannierFI](#)



[PaulVannier95](#)



[paulvannier](#)



[paulvannier](#)



[paulvannier](#)



[paulvannier_](#)



[Paul Vannier](#)

Mon site internet

paulvannier.fr



←
**Mes passages
dans les médias**